

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

WT/DS7/8

14 septembre 1995

(95-2669)

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES - DESIGNATION COMMERCIALE DES PECTINIDES

Constitution du Groupe spécial établi à la demande du Canada

Note du Secrétariat

1. A sa réunion du 19 juillet 1995, l'Organe de règlement des différends (ORD) a établi un Groupe spécial, comme le Canada l'avait demandé dans le document WT/DS7/7.
2. A cette réunion, les parties au différend sont convenues que le Groupe spécial serait doté du mandat type. Ce mandat est le suivant:

"Examiner, à la lumière des dispositions pertinentes des accords visés cités par le Canada dans le document WT/DS7/7, la question portée devant l'ORD par le Canada dans ce document; faire des constatations propres à aider l'ORD à formuler des recommandations ou à statuer sur la question, ainsi qu'il est prévu dans lesdits accords."
3. Les parties au différend sont convenues le 6 septembre 1995 que le Groupe spécial aurait la composition suivante:

Président:	M. Michael Cartland
Membres:	M. Peter Palecka
	Mme Barbara Rigassi
4. Le Groupe spécial a pour secrétaire Gabrielle Marceau et pour juriste Jeffrey Gertler.